

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 16
Votants : 20

L'an deux mil dix-neuf, le 25 juin, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard ZBORALA.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 juin 2019

PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte, Mme DEBAYLE Michèle, M. DOUDARD Christian, Mme DUGUET Nicole, M. EJNER Pascal, M. JANICOT Philippe, Mme LALEU Marie-Laure, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. MERILLOU Stéphane, Mme PELMOINE Agnès, Mme PERRIER Sylvie, M. SCHOENDORFF Frédéric, M. VINCENT François, M. ZBORALA Bernard.

Affiché le : 28/06/2019

ABSENTS : M. AUROY Olivier, Mme GOUILLLOU Agnès (Pouvoir à M. MERILLOU Stéphane), M. NOUHAUD Jean-Louis (Pouvoir à M. VINCENT François), M. SAUVAGNAC Bernard (Pouvoir à M. SCHOENDORFF Frédéric), Mme SAZERAT Sandrine (Pouvoir à M. NOUHAUD Jean-Louis), M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard).

Secrétaire de séance : M. BOURDOLLE Philippe

12. RESULTAT DE CONSULTATION : FOURNITURE, LIVRAISON ET MONTAGE DE MOBILIER POUR DIVERS BATIMENTS MUNICIPAUX

Monsieur le 1^{er} Adjoint au Maire indique que M. Le Maire a lancé une consultation pour la fourniture, la livraison et le montage de mobilier pour les bâtiments municipaux suivants :

- Ecole élémentaire : équipement d'une nouvelle classe
- Ecole maternelle : meubles de rangement pour la dernière classe créée
- Restaurant scolaire : remplacement de tables et chaises côté école maternelle
- Espace culturel du Crouzy et gymnase : tables pliantes (complément)
- Salle polyvalente : remplacement des chaises
- Presbytère : équipement de la salle de réunion à l'étage

A l'issue de cette consultation en marché à procédure adaptée, sept offres ont été remises par des entreprises et étudiées.

L'offre la plus avantageuse économiquement et techniquement est celle de l'entreprise SIMIRE SA - 862 rue des Crais – 71020 MACON, pour un montant total de 13 843,04 € HT soit 16 611,65 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de donner au Maire l'autorisation de signer ce marché de fournitures courantes et de services avec l'entreprise SIMIRE SA - 862 rue des Crais – 71020 MACON pour un montant de 13 843,04 € HT soit 16 611,65 € TTC, ainsi que les éventuels avenants.

VOTE 20	POUR 20	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le 1^{er} Adjoint au Maire
Bernard ZBORALA

